Les députés La République
En Marche !

2 ans d'action : nous améliorons le quotidien des Français.

Synthèse des actions et des résultats sur le plan national

Didier BAICHÈRE

DÉPUTÉ DES YVELINES

2 ANS D'ACTION

Le pouvoir d'achat des plus modestes

Jamais une majorité n'a fait autant pour relancer le pouvoir d'achat des Français au cours des 30 dernières années. Nous l'avons fait avec un cap, le projet de société que nous défendons depuis 2 ans qui est de redonner à chaque Français les clés pour reprendre en main son destin et bâtir son avenir. Par l'école d'abord. Puis, par le travail car c'est ce qui permet d'avoir une place et de contribuer au sein du « collectif France ».

Aujourd'hui le travail paie mieux. Grâce aux réformes que nous avons votées, certains foyers bénéficient d'une hausse de pouvoir d'achat équivalent à un 13ème mois. Nous avons aussi réduit, voire supprimé des injustices fiscales comme la taxe d'habitation. Nous avons accéléré des réformes, comme l'augmentation de la prime d'activité ou la défiscalisation des heures supplémentaires, à l'écoute d'une colère qui a éclaté fin 2018. Les résultats sont là.

+270€ / an dès 2018

pour un salarié au SMIC, grâce au basculement de cotisations sociales vers la CSG

+1 000€ / an en 2019

pour les bénéficiaires de la prime d'activité

+850€ / an en 2019

en moyenne par habitant - soit la plus forte augmentation depuis 12 ans !

+780€ / an d'ici 2020

en moyenne par foyer, grâce à la suppression de la taxe d'habitation

Nous avons augmenté de manière inédite le pouvoir d'achat des Français les plus modestes, par la revalorisation de leur travail.

✓ *Le travail paie davantage*

- La suppression des cotisations salariales d'assurance maladie et chômage (-3,15pts), équilibrée financièrement par une hausse de la CSG (+1,7pts) rapporte **270€/an** de revenu net pour un salarié au SMIC. Tous les salariés sont concernés.
- L'augmentation de la prime d'activité de 90€/mois rapporte plus de **1 000€/an** supplémentaires à ses bénéficiaires.
- L'extension de la prime d'activité permet de revaloriser le travail de 1,2M de foyers supplémentaires, portant à 5M le nombre de foyers bénéficiaires. Une salariée seule avec un enfant et gagnant 2 000€/mois nets, bénéficiera d'une prime d'activité de **90€/mois**, alors qu'elle ne la touchait pas avant.
- La défiscalisation et la désocialisation des *heures supplémentaires* permet un gain moyen par salarié de 400€/an.

✓ *La taxe d'habitation est supprimée*

- Pour 80% des Français, la taxe d'habitation a été progressivement supprimée : 1/3 en 2018, 2/3 en 2019 et la totalité en 2020.
- En moyenne, la taxe d'habitation est de **780€/an**, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat considérable. Elle est souvent plus élevée dans des communes pauvres.
- L'État compense les communes à l'€ près, le montant de taxe d'habitation perçu en 2017. Elles restent libres d'augmenter la taxe d'habitation, ce qui explique que dans certaines communes les citoyens n'aient pas bénéficié d'une baisse aussi importante qu'espérée.

DEC 2017	***Vote du budget 2018 avec la suppression de la TH et la bascule des cotisations.***
JAN 2018	***1ère baisse des cotisations***
OCT 2018	***2ème baisse des cotisations + 1ère baisse TH***
DEC 2018	***Vote du budget 2019 avec augmentation et extension de la PA + mesure sur les heures sup'***
JAN 2019	***Augmentation et extension de la PA et des revenus liés aux heures sup'***
OCT 2019	***2ème baisse TH***
OCT 2020	***Suppression TH***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- Une baisse inédite de l'impôt sur le revenu est prévue pour 2020 : ce seront 5 €Mds de baisse d'impôts pour 15 millions de foyers.
- La baisse d'impôts sera financée par une suppression de certaines niches fiscales dont bénéficient les entreprises, ainsi que la poursuite de la baisse des dépenses publiques.

2 ANS D'ACTION

La transition vers un modèle de société durable

Nul besoin de revenir sur l'importance et l'urgence de réussir la transition écologique - la jeunesse nous le rappelle tous les jours et c'est une chance pour notre pays et pour l'Europe. Nous la mettons en œuvre et l'accélérons. Mais au-delà de mesures et de réformes, nous devons tendre vers un changement culturel. Dans notre façon de produire, de consommer, de vivre. Sans-doute ce changement ne s'opère-t-il pas assez vite pour certains. Trop brutalement pour d'autres. Mais c'est bien avec le concours de tous que nous réussirons LE grand défi du 21ème siècle.

Nous avons inscrit dans la loi et dans le temps, plusieurs transitions. La sortie des énergies fossiles, le changement de modèle agricole, l'évolution de nos modes de transport ou la progression d'une alimentation saine et durable. Par de l'investissement public et de l'aide ciblée, nous accompagnons nos concitoyens les plus en difficulté face à ces changements, sans qui nous ne réussirons pas. Le défi à relever est immense, il nous oblige. Il est aussi vecteur de développement territorial et économique. Nous l'affrontons ainsi avec optimisme.

2040

Fin de l'exploitation et de l'exploration des hydrocarbures en France

50%

de produits bio ou de qualité dans la restauration collective d'ici 2022

20 €Mds

d'investissement de l'État dans la transition écologique dans le cadre du *Grand plan d'investissement*

300 000

demandes de prime à la conversion en 2018 ! +30% attendues en 2019

15%

de surface agricole en bio d'ici 2022

Nous avons accéléré la transition écologique visant à bâtir un modèle de société durable et respectueux de notre planète.

✓ *Nous sortons des énergies fossiles.*

- La fermeture des 4 dernières centrales à charbon est prévue d'ici la fin de **2022**.
- Nous avons voté l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures pour **2040** et sommes le premier pays au monde à le faire. Nous poursuivons l'objectif de fin de vente des véhicules thermiques d'ici **2040**.
- Des dispositifs ont été créés pour accompagner les Français dans cette transition : prime à la conversion jusqu'à **4 000€** pour l'achat d'un véhicule thermique récent et **5 000€** pour un véhicule hybride ou électrique, neuf ou d'occasion. Ce dispositif est un succès : 300 000 demandes en 2018, **400 000** attendues en 2019, alors que prévisions étaient de 100 000.
- Nous créons des dispositifs pour encourager la rénovation thermique des bâtiments (-40% de consommation énergétique en 2030, -50% en 2040, -60% en 2050) et investissons pour accélérer : **9 €Mds** dont **3 €Mds** sur les bâtiments publics.

✓ *Nous agissons pour une agriculture durable*

- La loi EGAlim a permis de nombreuses avancées en matière de transition agro-écologique :
- **15%** de surface agricole en bio d'ici **2022** contre 7,5% aujourd'hui ; **50%** de produits bio ou de qualité dans la restauration collective d'ici 2022.
- Sortie du glyphosate en 3 ans (d'ici 2021).
- Nous instaurons l'inversion de la construction du prix pour les agriculteurs, prenant en compte les coûts de production.

AUTOMNE 2017	***Etats généraux de l'alimentation pour préparer la loi EGAlim***
DEC 2017	***Vote du projet de loi sur la fin de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures***
ÉTÉ 2018	***Vote du projet de loi ELAN qui encadre et favorise la rénovation thermique des bâtiments***
OCT 2018	***Vote du projet de loi EGAlim***
DEC 2018	***Vote du budget et des mesures d'aide à la transition : prime à la conversion, chèque énergie...***
2019	***Examen puis vote du projet de loi « mobilités » au Parlement***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- Un *Conseil de défense écologique* pour prendre des décisions interministérielles sur l'écologie.
- Le *budget vert* dès 2019 pour s'assurer chaque année de la conformité du budget avec les *Accords de Paris.*
- La mobilisation nationale pour l'emploi et l'écologie, engagée avec les partenaires sociaux en mai 2019.
- Un projet de loi prévu sur l'économie circulaire, d'ici fin 2019.
- Une mobilisation européenne et internationale inédite car nous sommes face à un défi planétaire.

2 ANS D'ACTION

L'école et la lutte contre les inégalités de destin

L'école est le pilier de notre action pour lutter contre les inégalités de destin. Nous avons pris des mesures programmatiques, qui s'attaquent aux racines des inégalités dès le plus jeune âge. C'était la promesse d'Emmanuel Macron. Nous la mettons en œuvre. Avec une politique ciblée sur les enfants et les familles qui en ont vraiment besoin, pour leur redonner l'envie et la chance réelle, d'avoir à nouveau accès à la promesse française d'émancipation.

Par une mesure emblématique dès 2017, nous avons agi concrètement pour plus de 300 000 enfants par an, qui apprendront à lire, écrire et compter dans de meilleures conditions. Nous avons transformé le baccalauréat et encourageons des parcours d'orientation divers au lieu de déconsidérer ceux qui souhaitent apprendre et se former différemment. Oui, nous transformons profondément l'école pour en faire un lieu d'émancipation.

25 000 enfants

par an, de moins de 6 ans ne sont pas scolarisés aujourd'hui.
Nous changeons cela.

300 000 enfants

chaque année bénéficieront du dédoublement
des classes de CP et CE1.

20 000 jeunes

sortent chaque année de tout système scolaire ou
d'apprentissage après 16 ans. Nous leur offrons une perspective.

Nous avons investi comme jamais pour transformer l'école dès le plus jeune âge, en particulier pour les plus modestes afin de lutter contre les inégalités de destin.

✓ *Priorité sur les 4-7 ans les plus en difficulté*

- Nous avons tenu l'engagement de réduire à 12 le nombre élèves par classe en CP et CE1 dans les zones REP et REP+.
- Commencée dès 2017, la mesure bénéficie aujourd'hui à plus de **300 000** élèves par an.
- Le président de la République a fixé un nouveau cap à la sortie du *Grand débat national* : étendre la mesure à la grande section de maternelle en 2020 : 6000 classes en plus.

✓ *L'instruction obligatoire à 3 ans... et jusqu'à 18*

- C'est la mesure la plus importante du *projet de loi pour une école de la confiance* : l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans.
- Aujourd'hui, **25 000** enfants ne sont pas scolarisés, souvent issus de familles en difficulté. C'est donc une mesure sociale avec un signal fort, car nous renforçons l'école maternelle.
- Nous agissons aussi pour les 16-18 ans sortis du système scolaire, soit environ **20 000** jeunes par an. Une formation ou un apprentissage leur sera systématiquement proposé à partir de 2020, dans le cadre du *plan pauvreté*.

✓ *Petit-déjeuner gratuit et cantine à 1€*

- Nous avons lancé en avril 2019 une expérimentation dans 8 académies, et généraliserons la mesure à l'ensemble du territoire en septembre avec **10 000** communes concernées.

AOÛT 2017	***Début du dédoublement des classes***
OCT 2018	***Présentation du « plan pauvreté » et déploiement dès 2019***
HIVER 2019	***Examen à l'Assemblée du projet de loi pour une école de la confiance - adoption en juin.***
AVRIL 2019	***Déploiement dans 8 académies de la mesure « petit-déjeuner gratuit et cantine à 1€ »***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- Le président de la République a annoncé vouloir limiter le nombre d'élèves par classe à 24 dans toutes les écoles publiques, en grande section de maternelle, CP et CE1. Ce sera fait d'ici 2022.
- Nous voulons revaloriser les accompagnants et reconnaître leur place au sein de la communauté éducative. Nous agirons pour qu'ils aient un statut pérenne et harmonisé sur l'ensemble du territoire.
- Nous prévoyons d'aller plus loin sur la revalorisation du métier d'enseignant. Par la formation continue, et par la prime pour les enseignants exerçant en zones REP+, qui passera de 1 000€ à 3 000€ d'ici 2021.
- Puis, le nouveau baccalauréat arrive dans le quotidien des élèves de 1ère en septembre.

2 ANS D'ACTION

L'économie et nos entreprises

Remettre notre économie en mouvement au sein d'un monde qui change. Voilà l'objectif que nous nous sommes fixés et sur lequel nous avançons en agissant sur plusieurs leviers. Une politique favorable à l'investissement, où l'État a montré la voie avec un Grand plan d'investissement de près de 60 €Mds. Des mesures pour accompagner les entreprises et leur simplifier la vie, en particulier les TPE, PMEs et les futurs créateurs d'entreprise.

Nous avons aussi entamé un combat culturel visant à bâtir l'entreprise de demain, avec l'ensemble des acteurs engagés sur cet enjeu. En encourageant par exemple les employeurs a davantage associer leurs salariés à la réussite de l'entreprise. Aussi, en posant dans le débat public la question de la mission de l'entreprise, la poussant à aller au-delà de son actionnariat pour davantage prendre en compte son impact sociétal.

57 €Mds

le *Grand plan d'investissement* dont 20 €Mds pour la transition écologique

20 €Mds

redéployés vers les entreprises avec la transformation du CICE en baisse de charges

51%

des Français considèrent qu'une entreprise doit être utile pour la société dans son ensemble

25%

le taux d'impôt sur les sociétés prévu en 2022 vs 33% aujourd'hui. Moyenne UE : 22%

+17%

création d'entreprises en 2018 par rapport à 2017.

Nous avons redynamisé notre économie et entamé sa transformation pour aider les acteurs à s'emparer pleinement de l'entreprise de demain.

✓ *Des leviers actionnés pour stimuler l'investissement*

- L'*ISF* est transformé en *impôt sur la fortune immobilière* pour encourager les investissements dans l'économie productive.
- Un prélèvement forfaitaire unique de 30 % est mis en place sur les revenus du capital.
- L'État contribue à cet élan avec un *Grand plan d'investissement* de **57 €Mds** sur 5 ans, ciblé sur 4 priorités : la transition écologique, la formation, l'innovation et le numérique.
- Menée de concert avec une action déterminée du président de la République en direction d'acteurs internationaux - sommets *Choose France, One Planet* - notre politique produit des résultats. La France figure désormais régulièrement parmi les pays les plus attractifs en terme d'investissements.

✓ *Une politique pour aider les entreprises à réussir*

- D'abord, en baissant leur niveau d'imposition, trop élevé dans un contexte de concurrence mondiale : transformation du CICE en baisse de charges et diminution progressive de l'IS de 33% à **25%** pour s'aligner sur la moyenne européenne.
- Ensuite, avec la loi PACTE, qui lève les freins réglementaires à la croissance, et facilite la création d'entreprise.

✓ *Se projeter vers l'entreprise de demain*

- Nous encourageons les entreprises à prendre le virage de la transformation de notre économie, grâce à des pratiques plus éthiques, plus sociales et plus 'vertes'.
- La loi PACTE modifie le code civil pour introduire dans le droit la notion d'intérêt social de l'entreprise et lui permettre de créer un statut d'entreprise à mission.
- Le *forfait social* sur l'intéressement et la participation dans les entreprises de moins de 250 et 50 salariés est supprimé, pour davantage associer les salariés à la réussite collective.

DEC 2017	***Vote du budget 2018 avec la transformation de l'ISF, la création du PFU et l'évolution du CICE***
DEC 2017	***Tenue du premier sommet « One Planet » autour du financement de la transition écologique***
JAN 2018	***Tenue du premier sommet « Choose France » autour de l'attractivité économique de la France***
DEC 2018	***Vote du budget de la sécurité sociale 2019 qui intègre la suppression du forfait social sur l'intéressement et la participation, proposée dans la loi PACTE***
AVR 2019	***Vote de la loi PACTE par le Parlement***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- Nous évaluerons l'impact sur l'investissement dans l'économie réelle, de la transformation de l'ISF.
- Nous poursuivons la baisse de l'impôt sur les sociétés pour atteindre 25% d'ici 2022.
- Nous portons notre vision de l'entreprise en Europe, en proposant la *Directive éthique des entreprises,* qui conditionne l'accès au marché commun à des critères sociaux, écologiques et de gouvernance.

2 ANS D'ACTION

La lutte contre le chômage et les freins à l'emploi

La France est depuis trop longtemps enlisé dans le chômage de masse. Au-delà du déséquilibre social et financier que cela crée, en particulier sur notre système de retraite, cela mine l'humain et les bassins de vie qui forment nos territoires. C'est pourquoi nous avons décidé de nous attaquer aussi frontalement au chômage et aux freins à l'emploi. C'est bon pour notre économie. C'est vital pour une société qui ambitionne de lutter contre les inégalités.

D'abord, en redonnant confiance à ceux qui embauchent avec une réforme d'envergure, qui donne plus de place au dialogue social là où il est le plus pertinent : dans l'entreprise et autour des salariés. Puis, en agissant comme jamais pour développer l'apprentissage et encourager les jeunes à choisir ces filières que nous voulons d'excellence. Enfin, en menant une action ciblée pour lever certains freins à l'emploi, les mobilités, le logement, qui touchent particulièrement les publics les plus fragiles.

15 €Mds

Investis sur l'apprentissage sur 5 ans, dont 52% aux régions.

8,7% :

taux de chômage au 1er trimestre 2019, soit le plus bas niveau depuis 2009

+7,7%

d'apprentis en 2018 par rapport à 2017, une progression inédite depuis 1996

-3,9pts :

chômage des jeunes femmes

Nous avons baissé le chômage grâce à des mesures structurelles pour aider les employeurs à recruter, et les jeunes en recherche d'emploi.

✓ *Une dynamique créée sur le marché de l'emploi*

- Les *ordonnances sur le dialogue social* ont levé des incertitudes face à l'embauche en CDI. Depuis 2018, la France créé **+1M** d'emplois en CDI par trimestre, du jamais vu !
- L'instauration d'un barème d'indemnités en cas de licenciement créé une sécurité pour l'employeur et le. La négociation d'un accord collectif peut se faire directement dans les entreprises de moins de 50 salariés, permettant d'organiser le travail au plus proche de leurs besoins.
- Les résultats sont là : le chômage continue de baisser. Il est aujourd'hui à **8,7%**, soit son plus bas niveau depuis 2009.

✓ *Formation, apprentissage, en marche vers l'emploi !*

- La *loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel* remet les branches au cœur du dispositif. Tout contrat d'apprentissage est financé et de nouveaux *campus des métiers* émergent.
- L'investissement en faveur de la formation et l'apprentissage est inédit : **15 €Mds** en 5 ans dont 52% aux régions à travers les *Pactes régionaux d'investissement dans les compétences*.
- **+8%** soit +20 000 apprentis en 2018. C'est une progression inédite depuis 1996, qui se poursuit en 2019. Un signal particulièrement positif : le taux de chômage chez les jeunes femmes (-24 ans) a baissé de **3,9pts** entre mars 2019 et 2018.

✓ *Des mesures ciblées pour plus d'équité face à l'emploi*

- Le dispositif *emplois francs* permet aux employeurs recrutant un habitant de *QPV*, de toucher jusqu'à 15 000€ sur 3 ans.
- L'État se mobilise pour aider les enfants à trouver un stage de 3ème : un portail de recherche et 15 000 stages dans le public.
- 15% de l'investissement pour la formation et l'apprentissage est mobilisée pour les *QPV*, soit **2 €Mds**.

SEP 2017	***Vote des ordonnances sur le dialogue social***
AVR 2018	***Lancement des emplois francs, puis extension en mars 2019***
AOÛT 2018	***Vote de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel***
OCT 2018	***Lancement du dispositif pour les stages de 3ème***
JAN 2019	***Signature des premiers pactes régionaux d'investissement dans les compétences***
MAI 2019	***Lancement de la mobilisation nationale pour l'emploi et les transitions***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- Nous créons de nouveaux droits pour les salariés dans un monde économique complexe. Pilier de ces droits, l'*assurance chômage universelle* est un chantier en construction que nous allons mener à bien.
- La *mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique*, lancée par le premier doit aboutir sur des mesures concrètes pour lever plusieurs freins à l'emploi : logement, transport, garde d'enfants...

2 ANS D'ACTION

La cause féminine et l'égalité femme-homme

C'est la grande cause du quinquennat. La violence subie par les femmes au quotidien est l'inquiétude qui est la plus remontée lors de la « Grande marche » du mouvement à l'été 2016. Nous devons la combattre. L'inégalité dans le monde du travail est non seulement injuste, mais elle bride la performance des entreprises qui n'arrivent pas à tendre vers la parité. Nous devons aussi la combattre. Enfin, une multitude d'habitudes, de comportements sexistes du quotidien sont encore très présents dans notre société. Nous mènerons cette bataille culturelle.

Nous avons mené une action résolue en ce sens. Pour lutter contre les violences, en renforçant l'arsenal judiciaire contre le viol, en luttant contre le harcèlement 'de rue'. En allant au cœur des entreprises pour mesurer leur capacité à créer une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Enfin, par une action diplomatique engagée, avec notamment la présidence du G7 que la France assure depuis janvier. La lutte contre les inégalités en est le fil conducteur, au premier rang desquelles celle entre les femmes et les hommes. C'est bien la grande cause du quinquennat.

30 ans

le délai de prescription des crimes sexuels sur mineurs, c'était 20 avant.

9/10

le nombre de femmes victimes de harcèlement sexuel dans les transports

15%

la part d'entreprises en-dessous du 'seuil d'égalité' sur *l'index d'égalité femme-homme*, parmi celles ayant publié leur score.

49%

la part de femmes dans le Groupe *La République En Marche!* Du jamais vu dans un groupe parlementaire majoritaire.

L'égalité femme-homme est la grande cause du quinquennat et notre action est résolue en la matière, sur plusieurs fronts : pénal, économique, éthique et culturel.

✓ *Lutte résolue contre les violences sexuelles et sexistes*

- La *loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes* est examinée et votée par le Parlement au printemps 2018. Promulguée en août 2018, elle agit sur plusieurs leviers :
- Le délai de prescription des crimes sexuels sur mineurs est porté de 20 à 30 ans après la majorité des victimes.
- L'infraction pour outrage sexiste est créé pour lutter contre le harcèlement dit 'de rue', avec une amende pouvant aller jusqu'à 3 000€. La France est le 1er pays au monde à le faire.
- Un plan de lutte contre les violences conjugales est déployé : campagne de sensibilisation, plateforme de signalement, création de 5 000 places d'hébergement d'urgence.

✓ *La mesure effective de l'égalité F-H en entreprise*

- La création de l'*index de l'égalité femme-homme* change tout ! Il permet aux entreprises de mesurer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes autour de plusieurs critères : écarts salariaux, promotions, évolutions de carrière après un congé de maternité, part de femmes parmi les plus hauts revenus...
- Il est contraignant. Toute entreprise de plus de 50 salariés devra publier son score et pourra être sanctionnée jusqu'à 1% de sa masse salariale si elle n'atteint pas un certain niveau.

✓ *Une bataille culturelle acharnée, de tous les jours*

- Au-delà de mesures concrètes, notre Groupe, quasi paritaire avec 49% de femmes, porte tous les jours cette grande cause aux côtés d'un exécutif mobilisé comme jamais sur ce sujet.
- Nous avons par exemple créé un *observatoire de la parité,* qui publie chaque année une étude sur la parité dans le Groupe.

NOV 2017	***Consultation citoyenne du mouvement sur l'égalité femme-homme***
MAI 2018	***Vote de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, par l'Assemblée***
AOÛT 2018	***Vote de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel, créant notamment l'index de l'égalité femme-homme***
MARS 2019	***Obligation pour les entreprises de plus de 1 000 salariés, de publier leur score sur l'index. Sept. 2019 → +250 salariés. Mars 2020 → +50 salariés.***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- Le président de la République a annoncé à l'issu du *Grand débat national*, le recouvrement automatique de pensions alimentaires impayées : beaucoup de femmes sont touchées, souvent issues de milieux modestes. Nous œuvrerons pour créer ce nouveau droit.
- Promesse de campagne, l'ouverture de la PMA à toutes les femmes est attendue. Nous nous battrons pour tenir cette promesse, en respectant toutes les sensibilités qui s'exprimeront sur ce sujet complexe.

2 ANS D'ACTION

Nos territoires isolés

Nos territoires forment un maillage unique, essentiel à la vie de notre pays. Nous devons donc prêter une attention particulière aux territoires qui souffrent d'isolement. Nous œuvrons pour redonner à l'État son rôle de facilitateur, incarné et relayé par des acteurs et des services publics plus près du terrain et des habitants. C'est avec cette philosophie que nous agissons pour irriguer à nouveau ces bassins de vie, négligés depuis trop longtemps.

Nous avons agi en premier lieu, pour réduire la fracture numérique qui touche près d'1/3 des communes. Puis, nous avons lancé un large programme de redynamisation des villes moyennes sur l'ensemble du territoire. Enfin, la fracture territoriale est souvent la conséquence de problèmes liés au transport. C'est pourquoi nous avons préparé une grande loi d'orientation des mobilités, en cours d'examen à l'Assemblée nationale.

222 villes moyennes

redynamisées grâce au programme « *Action cœur de ville* »

+10 000 communes

couvertes par la 4G d'ici 2022

36 €Mds

sur 10 ans investis dans la SNCF en particulier sur les 'petites lignes'

13 €Mds

investis sur les mobilités dans tous les territoires

Nous avons lancé de nombreux chantiers pour relancer nos territoires les plus isolés. Et avec une méthode inédite, l'État redonne des marges de manœuvre aux acteurs de terrain.

✓ *Nous redynamisons nos villes moyennes*

- Avec le programme « *Action cœur de ville* », nous relançons **222** villes moyennes sur le territoire. **5 €Mds** sont mobilisés. Le principe ? Les communes concernées signent un contrat avec l'État pour mettre en œuvre un plan de redynamisation.
- Nous changeons la méthode. Suivi, réalisation de travaux, pilotage, financement : les collectivités ont la main, l'État n'est que facilitateur, soutenu par des partenaires publics et privés.
- La dynamique est là ! Lancé début 2018, le dispositif compte plus de 40 conventions signées (sur 222). Plus de 500 projets sont prêts et font l'objet d'engagements financiers.

✓ *La couverture mobile partout pour tous*

- La fracture numérique est aujourd'hui un frein à l'inclusion des plus isolés dans la vie sociale et économique du pays.
- En 2018, un accord est conclu avec les opérateurs et l'*ARCEP* pour généraliser la 4G (**10 000** communes en +) et accélérer la couverture des axes de transport routiers et ferroviaires.
- Les opérateurs ont des obligations : investissement (3 €Mds), publication de la couverture (*monreseaumobile.fr*), et résultats.

✓ *La mobilité pour réduire les injustices territoriales*

- D'abord, en soutenant notre rail à bout de souffle. La *loi pour un nouveau pacte ferroviaire* accompagne la *SNCF* dans le 21ème siècle et la conforte au service de l'aménagement durable du territoire. Ce sont aussi **36 €Mds** investis sur 10 ans pour restaurer les 'petites lignes', essentielles au maillage local.
- Ensuite, avec une grande *loi mobilités* débattue au printemps 2019, qui sanctuarise notamment **13 €Mds** d'investissement.

SEP 2017	***Lancement des « assises nationales de la mobilité » ; mobilisation importante des députés***
JAN 2018	***Accord conclu avec les opérateurs et l'ARCEP***
MAR 2018	***Lancement du programme « Action cœur de ville »***
JUI 2018	***Vote de la loi pour un nouveau pacte ferroviaire par le Parlement***
MAI 2019	***Vote de la création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires par le Parlement***
2019	***Examen de la loi mobilités au Parlement***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- La *loi mobilités* sera structurante. Elle équipera chaque territoire avec des solutions adaptées aux besoins des habitants (mobilité douce, alternative à la voiture). Les 2 assemblées en débattent depuis mars 2019.
- La mobilité domicile-travail est un enjeu majeur qui sera mis au cœur du dialogue social par cette loi, ainsi que par la *mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique*, lancée à la suite du *GDN*.
- L'État doit mieux servir ses citoyens, en particulier les habitants de territoires plus isolés. La création de l'*ANCT*, le déploiement des *maisons France service* et l'acte nouveau de décentralisation iront en ce sens.

2 ANS D'ACTION

L'accès aux soins et notre système de solidarité

Nous avons l'un des meilleurs systèmes de protection au monde. Mais il est aujourd'hui à bout de souffle et c'est pourquoi nous agissons en profondeur pour le transformer. Pour l'installer dans la durée et le maintenir au niveau de qualité que nous voulons pour nos concitoyens, à la fois patients et acteurs du monde de la santé. « L'exigence d'entraide et de solidarité est plus forte qu'ailleurs », écrivait le président de la République dans sa lettre aux Français, ouvrant le Grand débat. C'est cette exigence qui guide notre action.

Bâtir un système plus juste, plus efficace et auquel les Français n'ont pas de difficulté d'accès. Plus efficace, grâce à une action résolue en faveur de la prévention qui est le maillon faible de notre système de santé. Plus juste, en créant de nouveaux droits comme le 'reste à charge 0', ou de nouveaux parcours de soins adaptés aux patients. Plus accessible, grâce à une refonte de la carte hospitalière. Enfin, le personnel soignant est au cœur de cette transformation puisque nous faisons évoluer en profondeur les études de santé.

0€

reste à charge pour les lunettes, prothèses dentaires et auditives d'ici 2021

1,6M

de fumeurs en moins en 2 ans

+500

établissements recevront le label *hôpital de proximité*

99% et 76%

les taux respectifs de vaccination hexavalente et contre la méningocoque C, alors qu'ils étaient de 93% et 39% respectivement en 2017

Nous avons entamé une transformation profonde du système de santé, en renforçant la prévention et en repensant l'accès aux soins. Pour rendre nos solidarités nationales plus réelles et pérennes.

✓ *Nous renforçons la prévention*

- Le plan « *Priorité prévention* » mis en place en 2018 obtient des résultats : 1,6M de fumeurs en moins grâce au paquet de cigarette à 10€ ; augmentation de la couverture vaccinale avec l'extension de l'obligation vaccinale à 11 vaccins.
- Le *service sanitaire* est en place depuis la rentrée 2018 pour les étudiants en santé, qui réalisent pendant leurs études des actions de prévention auprès de publics cibles (écoles, CFA).

✓ *De nouveaux soins sont pris en charge à 100%*

- Promesse électorale du Président, le « *100% santé* » permet à tous l'accès à un ensemble de prestations intégralement remboursées dans l'optique, le dentaire et l'audiologie.
- La mesure s'applique progressivement : réduction du reste à charge dès 2019, jusqu'à 0€ pour l'optique en 2020, pour le dentaire et l'auditif en 2021.

✓ *Plus de proximité : l'offre de soins est réorganisée*

- Une révision de la carte hospitalière : plus de 500 *hôpitaux de proximité* recentrés, en fonction des besoins, sur la médecine générale, la gériatrie, la réadaptation ou les activités pré et post-natales, pour mieux mailler le territoire.
- Plus de coordination entre les professionnels de santé, organisés autour de parcours de soins pour les patients.
- Un meilleur accès grâce au numérique : création de l'espace numérique de santé pour les patients d'ici 2022.

✓ *Nous transformons les études de médecine*

- Suppression du *numerus clausus* pour 2020 et du concours couperet d'admission en 2ème année ; création de passerelles avec des formations diversifiées (*humanités, psychologie...*) ; prise en compte du bien-être des étudiants en médecine.

SEP 2017	***Vote du budget de la sécurité sociale 2018 avec un accent sur la prévention.***
MARS 2018	***Lancement du plan « priorité prévention »***
DEC 2018	***Vote du budget de la sécurité sociale 2019, notamment la mesure « 100% santé »***
2019	***Examen du projet de loi santé, ou « Ma santé 2022 » au Parlement : réorganisation des soins, numérique et refonte des études de santé***
2018-2019	***Déploiement de la concertation nationale sur les retraites, portée par des députés « ambassadeurs », ainsi que la Concertation grand âge et autonomie***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- Ces transformations prennent du temps puisqu'elles sont structurelles. Le plan « *Ma santé 2022* » contient des dispositifs en cours d'examen au Parlement, ou en cours de déploiement. Nous avançons !
- Deux concertations nationales sont menées en vue de chantiers cruciaux, piliers de *l'État providence du 21ème siècle* que voulons bâtir : le système universel des retraites et l'accompagnement du grand âge.

2 ANS D'ACTION

La justice et la protection de tous au quotidien

Assurer la protection de tous au quotidien est la première des libertés à garantir. Pour ce faire, nous avons donné à la justice davantage de moyens pour gagner en proximité et en simplicité auprès des justiciables. C'est l'objet de la loi de programmation et de réforme de la justice que nous avons portée. Nous devons également mieux protéger les habitants de quartiers difficiles qui vivent avec un sentiment d'insécurité. C'est l'objectif du déploiement de la police de sécurité du quotidien.

Enfin, protéger, c'est garantir le droit d'asile pour ceux qui cherchent une protection en France, car persécutés ou menacés dans leur pays. Nous avons voté une loi en ce sens. Qui améliore les délais et les processus d'examen des demandes d'asile. Qui renforce la procédure d'éloignement en cas de non-éligibilité au droit d'asile. Qui repense nos structures d'intégration, pour que les réfugiés puissent plus facilement se sentir partie prenante du projet collectif français.

+24%

de budget alloué à la justice d'ici 2022, soit 1,6 €Md supplémentaire

60

quartiers de *reconquête républicaine* couverts par la nouvelle *police de sécurité du quotidien*

+1 300

agents supplémentaires et formant la nouvelle *police de sécurité du quotidien*

Nous avons renforcé les moyens de la justice et œuvré rapidement pour donner aux forces sur le terrain, les moyens de mieux accueillir et protéger ceux qui en ont besoin.

✓ *Des moyens sans précédent pour la justice*

- Grâce à la *loi de programmation et de réforme pour la justice*, le budget de la justice augmente de manière significative : **+24%** sur 5 ans, passant de 6,7 €Mds en 2017 à 8,3 €Mds en 2022.
- La réforme simplifie notamment la vie des citoyens dans la justice du quotidien : procédures plus rapides, plus simples, plus de proximité, et des réponses pénales mieux adaptées.

✓ *Une police du quotidien au service des citoyens*

- Promesse de président de la République, la police de sécurité du quotidien est lancée début 2018. Une police '*sur mesure*' qui s'adapte aux besoins du territoire et de ses habitants.
- Une présence renforcée au sein de *Quartiers de reconquête républicaine* : **1 300** effectifs déployés dans **60** territoires d'ici fin 2020, 47 déjà couverts. Des procédures de verbalisation simplifiées pour les policiers, notamment par le numérique.
- Objectifs : lutte contre la délinquance et les trafics organisés, proximité avec la population et coopération étroite avec les acteurs locaux. 1 an après, les premiers résultats sont visibles.

✓ *Un accueil juste et efficace des demandeurs d'asile*

- Accueillir dignement et intégrer ceux qui ont droit à l'asile. Reconduire ceux qui ce sont vus refuser ce droit. Ce sont les piliers de la *loi asile-immigration-intégration* adoptée en 2018.
- Par exemple, la loi réduit les délais d'instruction de la demande d'asile, favorise l'aide au retour volontaire pour les déboutés et permet aux réfugiés de travailler, donc de s'intégrer plus rapidement.
- Cet équilibre politique permet déjà des résultats. Le nombre de décisions accordant l'asile a augmenté de 4,4%, alors que les mesures d'éloignement exécutées ont augmenté de 13,6%.

OCT 2017	***Vote de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme par le Parlement***
MARS 2018	***Lancement de la police de sécurité du quotidien***
AOÛT 2018	***Vote de la loi asile-immigration-intégration par le Parlement***
FEV 2019	***Vote de la loi de programmation et de réforme pour la justice par le Parlement***
ÉTÉ 2019	***Examen de la loi visant à lutter contre la haine sur internet***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

- La lutte contre la cyber-haine est un enjeu majeur du 21ème siècle. Une réforme arrivera à l'été 2019 pour mieux protéger les victimes et sanctionner les agresseurs.
- Le défi migratoire doit être relevé au niveau européen. Nous œuvrerons pour un *droit d'asile européen*.
- Une loi de programmation pour la sécurité est prévue pour 2020.

2 ANS D'ACTION

Notre démocratie et l'engagement des citoyens

Confiance en notre démocratie. En notre capacité en tant que citoyen, à peser sur le cours de notre 'cité'. C'est-à-dire, croire que si nous votons pour quelqu'un ou que nous nous engageons pour une cause, ce sera suivi d'effet. C'est précisément cette confiance que nous cherchons à restaurer. Le chemin est encore très long. Mais nous avons montré qu'il était possible de changer les choses et de faire bouger les lignes.

Par notre élection d'abord, qui a permis un renouvellement inédit de visages. Par la tenue de nos promesses ensuite, particulièrement sur les institutions où nous nous savons très attendus. Et puis, en redonnant à chacun le goût de l'engagement. Que ce soit à travers le nouveau Service national universel, le Grand débat national ou l'essor de nouvelles instances démocratiques citoyennes. Le chemin est long, difficile mais il en va de notre démocratie.

91%

nombre de députés *La*REM n'ayant jamais été élu député auparavant

49%

la part de femmes parmi les députés *La*REM

55%

nombre de députés *La*REM n'ayant jamais exercé de mandat électif auparavant

+8pts

L'évolution de la participation au dernier scrutin national, les européennes, par rapport au précédent de 2014.

Nous avions promis de redonner un souffle à notre démocratie. Par des réformes fortes et des pratiques incluant davantage le citoyen, cette promesse, à laquelle nous tenons viscéralement, est en marche.

✓ *La République En Marche à l'Assemblée*

- L'arrivée de nouveaux visages à l'*Assemblée nationale* a démontré que nous pouvions faire respirer notre démocratie : **91%** de '*primo-députés*' ; **55%** n'ayant jamais été élus auparavant ; **49%** de femmes. Oui, nous avons opéré un renouvellement inédit de la vie politique française.
- Ceci se traduit par de nouvelles pratiques : les députés LaREM déploient plusieurs initiatives pour mieux associer les citoyens à leurs travaux : *laboratoires législatifs*, consultation numériques, ateliers citoyens, permanences mobiles...

✓ *La loi 'confiance' : première loi de notre mandat*

- La *loi pour la confiance dans la vie politique* est votée à l'été 2017, nous tenons nos premières promesses.
- Interdiction d'embaucher un membre de sa famille proche, frais de mandat devant être justifiés, suppression de la réserve parlementaire, prévention de financement d'un parti par un État étranger ou une banque extra-européenne.

✓ *La Convention citoyenne sur le climat*

- Annoncée à la sortie du *Grand débat national*, la *Convention citoyenne* se réunira au CESE dès cet été. C'était une proposition clé de la majorité formulée au cours du *GDN*.
- 150 citoyens tirés au sort participeront à cette première convention qui sera consacrée à la transition écologique.

✓ *Le déploiement du Service national universel*

- Promesse du candidat Macron, le *Service national universel* est déployé dès 2019 à titre expérimental dans 13 départements.
- Touchant les jeunes âgés de 15 à 16 ans après la classe de 3e, il permettra d'ici 2022, à toute une génération de connaître un engagement citoyen d'au moins 4 semaines.

JUI 2017	***Arrivée d'une majorité En Marche à l'Assemblée***
AOÛT 2017	***Vote de la loi pour la confiance dans la vie politique***
ÉTÉ 2018	***Début des débats sur la réforme des institutions***
HIVER 2019	***Grand débat national, et participation massive des députés LaREM avec plus de 1000 événements.***
FEV 2019	***Lancement de l'expérimentation du SNU dans 13 départements***
JUI 2019	***Création de la première Convention citoyenne***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

La réforme des institutions, initialement prévue fin 2018, a été arrêtée en cours d'examen l'été dernier. Nous ne renonçons pas à cette promesse - réduction du nombre de parlementaires, dose de proportionnelle, non-cumul des mandats dans le temps - et remettrons cette réforme à l'ordre du jour.

2 ANS D'ACTION

La voix de la France en Europe

Le message du président de la République envoyé le soir de son élection était résolument européen. Cet engagement fait partie de notre ADN, car nous croyons que face aux grands défis de ce siècle, l'Europe est capable de faire plus, unie, que si elle n'était que l'addition d'États agissant de manière isolés. Nous avons aussi la conviction que si la France est de nouveau force de proposition et retrouve un rôle moteur au sein de l'UE, alors nous relèverons ces défis - climatique et social - car ils nécessitent une voix progressiste.

Lors des deux dernières années, le président de la République soutenu par notre majorité, a œuvré pour redonner à la France ce leadership européen, grâce à des propositions ambitieuses et des avancées concrètes sur la transition écologique, la convergence sociale, le défi migratoire ou la démocratie participative. Avec la création d'un nouveau groupe au Parlement européen, au sein duquel nous aurons 23 (21+2) députés, en lien avec notre majorité, nous donnons plus de poids politique et démocratique à cette voix retrouvée.

21+2 = 23

le nombre de députés européens français, progressistes, qui ferons avancer le projet de *Renaissance* européenne porté par le président de la République.

+8pts

de participation aux élections européennes en France par rapport à 2014.

Nous avons redonné à la France sa voix en Europe. Par une action déterminée de l'exécutif d'abord, puis par un projet de Renaissance européenne à venir...

✓ *Une Europe plus verte*

- Nous avons agi pour réduire à 5 ans le délai d'interdiction de vente du glyphosate, contre 10 initialement prévus.
- Nous avons bloqué la signature d'accords commerciaux avec les pays ne respectant pas les *Accords de Paris*, dont les USA.

✓ *Une Europe de la convergence sociale, vers le haut*

- Nous avons impulsé la révision de la *Directive travail détaché*, adoptant à l'Assemblée une résolution allant dans ce sens.
- La nouvelle directive limite la durée du détachement à 12 mois et applique le principe *« à travail égal, salaire égal »*.

✓ *Une Europe qui protège*

- Nous avons lancé en 2018, *l'Initiative européenne d'intervention* qui rassemble des capacités stratégiques d'intervention.
- Nous avons lancé en 2019 un projet de renseignement commun, avec le *Collège européen du renseignement.*

✓ *Une Europe économique et monétaire plus puissante*

- Un accord franco-allemand obtenu en 2018 pour créer un budget de la zone euro en 2021. Objectif : renforcer l'investissement dans des projets communs aux États.

✓ *Une Europe plus démocratique*

- Pour la première fois, les États membres ont organisé, sous l'impulsion du président de la République, des consultations citoyennes à l'échelle européenne.
- En France, ce sont 70000 participants et 1000 événements. Préfigurant le *Grand débat national,* nous avons imprimé une '*marque de fabrique*' démocratique. La participation en hausse aux élections européennes n'y est sans-doute pas pour rien !

OCT 2017	***Adoption à l'Assemblée d'une résolution sur le travail détaché***
MAI 2018	***Adoption de la nouvelle directive sur le travail détaché***
AVR 2018	***Début des consultations citoyennes sur l'Europe***
JUIN 2018	***Accord franco-allemand sur le budget de la zone euro***
DEC 2018	***Synthèse des débats remis à Nathalie Loiseau, ministre des Aff. européennes***
JUI 2019	***Arrivée des nouveaux eurodéputés au Parlement européen***

🚀 *NOTRE ACTION À VENIR*

Avec 23 députés européens (21 + 2 après le Brexit) et la création d'un nouveau groupe central au Parlement, nous allons porter ces sujets avec plus de force : *Banque du climat*, *Directive éthique des entreprises, Pacte Simone Veil,* réforme de la PAC, convergence sociale et fiscale, ou droit d'asile européen.

Les députés La République
En Marche !

Permanence parlementaire
13 RUE MONTBAURON
VERSAILLES

Contact communication
Antoine.beis@clb-an.fr

Site web
www.didierbaichere.fr